



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023 A 19 HEURES

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Mesdames JOUILLE Jocelyne et BERTHAUD Vanessa (procurations à Messieurs DESGOUILLE Daniel et CHEVAUX Bruno) et Monsieur DUQUENNE Jean-Michel.

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement des constructions. Deux permis de construire sont en instruction à la Communauté d'Agglomération du Grand DOLE. D'autre part, l'Assemblée décide de planter 2 ou 3 arbres fruitiers au bout du lotissement à l'automne, à côté du lot 21.

Ecoles : demandes de subventions

Établissement	Projet à financer, nombre élèves concernés domiciliés à AUMUR	Décision à l'unanimité
Ecole publique de ST AUBIN	Classe découverte à LONGEVILLES MONT D'OR, 3 élèves	Octroi 60 € par élève
Ecole privée de ST AUBIN	Classe découverte en Angleterre, 4 élèves	Octroi 60 € par élève
CFA de DIJON	Participation aux frais établissement	Refus

Éclairage public

Le Conseil Municipal a étudié un devis de la société RAICHON basée à POLIGNY pour la fourniture et la pose de 10 pavés leds et de kits équipant ainsi 10 lanternes sur la commune. La commande se chiffre à 6 000.00 € TTC. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de demander un nouveau devis pour les 37 points lumineux qui feront partie de la 1^{ère} tranche de travaux. En effet, sachant que le village compte 97 points lumineux, leur remplacement se fera sur 3 tranches. En 2024, 37 lampes seront remplacées. En 2025, 30 lampes seront changées et en 2026, 30 également. La commune contactera le SIDEC pour solliciter une subvention en 2024.

Communauté d'agglomération du Grand DOLE

Suite à l'instauration du RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal), l'Assemblée valide la nouvelle convention qui autorise le Service des Droits des Sols à instruire les demandes d'autorisations et les demandes préalables relatives aux dépôts d'enseignes et de publicités sur le territoire de la commune.

INOVYN

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des eaux souterraines pour 2021. Il n'entend pas émettre d'observation particulière à ce sujet.

Convois exceptionnels

Quatre convois exceptionnels passeront le 9 Février 2023 dans le village. Une information à ce sujet a été faite à la population et des arrêtés de circulation ont été pris par la commune et le Conseil Départemental du Jura.

Charrette d'ornement

Une roue avant étant hors service, son changement ou sa réparation est à l'étude.

Bulletin municipal

Tous les bulletins ont été distribués à la population. De plus, 65 exemplaires ont été remis à l'extérieur à l'attention des maires, des députés et sénateurs en place et sortants. Le Conseil Municipal se réjouit des bons retours qui ont été faits.

Association Foncière d'AUMUR

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion du bureau qui a eu lieu le 13 Janvier 2023 en mairie. Le bureau a été renouvelé. Le Président, M. Pierre ROBERT est reconduit, tout comme le vice-Président, M. Alexandre GOMET. Le secrétaire du bureau est M. Joël DEBBAH. Plusieurs travaux d'entretien sont prévus pour 2023 comme sur le fossé des Moines et sur plusieurs chemins de champs présentant des nids de poule. Le taux de la taxe de remembrement restera inchangé 12 €/l'hectare. Les comptes administratifs et de gestion ont été approuvés et le budget 2023 voté et les conventions de mise à disposition du personnel communal à l'AF reconduites. La nomenclature comptable pour la gestion de l'AF changera au 1^{er} Janvier 2024. La M57 remplacera la M14 pour une raison de simplification et d'uniformisation avec les autres collectivités territoriales sur le territoire national.

Bief Noir

M. CHAIZE du Syndicat Doubs-Loue annonce le début des travaux présentés lors de diverses réunions, à la mi-Février pour une première tranche.

Réhabilitation des mares

Le dossier est en cours de constitution. Le montage du dossier et les demandes de subventions sont réalisés par la Fédération des Chasseurs du Jura et doivent être instruites avant Avril 2023.

City Stade

La subvention du Conseil Départemental sera connue fin Février, en Mars pour la DETR et courant Mars également pour la Région. Une nouvelle délibération est à prendre pour le dossier de la DETR.

Poteaux incendie

L'Etat et le Conseil Départemental étudient les demandes de subventions formulées par la commune. Les réponses sont attendues en Février et Mars.

Voyage de fin d'année scolaire 2022-23, le 24 Juin

Le Conseil Municipal envisage une sortie au Château de GUEDELON. Des devis vont être demandés pour le transport.

Extincteurs

L'entreprise FEUVRIER basée à NEY dans le Jura effectuera le contrôle des extincteurs en Février.

Salle des Fêtes

L'Adjoint au Maire, M. DESGUILLE a fait remonter un problème sur le joint et les charnières de la porte du four de la cuisinière. Il a rencontré des représentants du fournisseur de la cuisinière. Un devis de réparation a été établi. Le Conseil Municipal valide les réparations mentionnées dans le devis qui se chiffrent à 582.16 € TTC. L'entreprise PERRIER basée à AHUY (Côte d'Or) sera avisée de cette décision et interviendra prochainement.

Référent Santé

Mme Aurélie QUIZEL est désignée référent Santé pour AUMUR auprès de l'Espace Santé de DOLE.

Maison des Services

L'Assemblée prend connaissance du bilan d'activité de la Maison des Services pour 2022. Les demandes des usagers sont diverses et variées. Elles viennent des communes adhérentes mais pas seulement et concernent majoritairement le social, la solidarité et la retraite. Les demandes sont également liées à l'accès aux droits, le numérique, la citoyenneté et la justice. 52 % des sollicitations sont faites par des personnes de 62 ans et plus.

SISPAH

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion du 17 Janvier 2023. 9 communes adhèrent au SISPAH. Quelques points sont importants à rappeler. La participation par habitant est de 1.50 € pour le socle de base et de 2.00 € pour l'épicerie solidaire. Les repas sont préparés par le CHS pour les repas de régime et par les traiteurs de TAVAUX pour les repas classiques. Un contrat de prestation de télésurveillance avec VITARIS est proposé aux usagers à prix préférentiel. Le SISPAH n'a pas son propre personnel, les missions sont assurées par les agents du CCAS de la commune de TAVAUX. Plusieurs ateliers et actions sont envisagés comme les ateliers « tablettes » à partir de Mars 2023, des actions « Bien vieillir » chez soi avec les services du Département, des actions « Cap Bien être » élaboré par la MSA et des projets d'Activité Physique Adaptée en faveur des séniors initiés par le Jura Dolois Football. Une pièce de théâtre sur le thème de la retraite aura lieu à l'ABERGEMENT-la-RONCE le 21 Mars 2023 à 14h30.

Fibre

AUMUR sera éligible à partir du 23 Mars à la fibre. Une réunion publique d'information aura lieu le 3 Avril 2023 à la Salle des Fêtes de SAINT AUBIN. Des flyers seront distribués à la population prochainement.

Recensement démographique

A ce jour, 59 % des Aumurois ont répondu à l'enquête qui a débuté le 19 Janvier et se terminera le 18 Février 2023. Cela représente 179 logements. Sur les 59 % de réponses, 70 % ont répondu par Internet et 30 % par papiers.

Illuminations de Noël

Le Conseil Municipal décide d'acheter du fil lumineux et des accessoires pour l'entretien des illuminations pour la somme de 1 157.76 € TTC.

Radars pédagogiques

L'entreprise en charge de la maintenance des deux radars est venue effectuer le contrôle le lundi 23 Janvier 2023. Le compte-rendu est en attente de réception.

Le Maire, M. CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance, M. CLAIROTTE

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE	
D232501001	Octroi de subvention Ecole publique de SAINT AUBIN
D232501002	Octroi de subvention Ecole privée de SAINT AUBIN
D232501003	Refus de subvention au CFA de DIJON
D232501004	Changement des lampes actuelles par des leds sur trois tranches en 2024, 2025 et 2026
D232501005	Autorisation donnée au Service Droits des Sols du Grand DOLE pour instruction demandes d'autorisations et demandes préalables (Publicités et enseignes)
D232501006	Acceptation du devis pour réparation cuisinière à la Salle des Fêtes
D232501007	Désignation référente à l'Espace Santé
D232501008	Acceptation du devis de fournitures pour illuminations de Noël
D232501009	City Stade annule et remplace la D222006040

